

GRAND PRIX DU PATRIMOINE 2021

Le grand événement du patrimoine aéronautique 2021, se tiendra, comme chaque année dans les Salons de l'Aéro-Club de France avec la remise du Grand Prix du Patrimoine par les plus hautes personnalités de la famille de l'aéronautique et du spatial.

Malgré la crise sanitaire qui a secoué notre planète, individus, associations, collectivités territoriales se sont mobilisés pour que ces témoins précieux de notre mémoire soient préservés. Les équipes de la Commission du Patrimoine de l'Aéro-Club de France les ont suivis dans leur travail afin que l'excellence et la qualité de nos restaurateurs soient encore une fois mise en valeur et couronnées.

Cette année une sixième coupe s'est ajoutée au cinq autres qui constituaient le cadre du GPP. Sa particularité ? Encourager plus particulièrement un travail patrimonial liant jeunesse, territoire et citoyenneté, car n'oublions pas qu'au cœur de ces magnifiques ouvrages, ce sont les valeurs de l'aviateur qui sont préservés et transmises.

A l'issue des délibérations du Jury sous la présidence de Max Armanet, six coupes seront donc remises lors de cette soirée placée sous le parrainage général d'IPECA qui se tiendra le lundi 13 décembre prochain * dans les Salons de l'Aéro-Club de France :

- La Coupe GIFAS d'un montant de 15 000 €
- La Coupe Saint-Exupéry d'un montant de 5 000 €
- La Coupe AIRitage d'un montant de 5 000 €
- La Coupe RSA d'un montant de 5 000 €
- La Coupe SECAMIC d'un montant de 3000 €
- La Coupe de la Fondation Ailes de France d'un montant de 10 000 €. Coupe spécialement destinée à récompenser une action patrimoniale mettant en avant le lien entre innovation, territoire, jeunesse et citoyenneté.

Lors de l'Appel à candidature du 4 août dernier, il était fait mention du règlement et de son annexe 2021, vous le trouverez en pièce jointe. Une adresse mail spécifique pour faciliter les contacts avec les candidats à été spécialement mise en place :
grandprixpatrimoine-aecf@orange.fr

* Date prévue susceptible d'être décalée en fonction des contraintes sanitaires

Contact presse : Béatrice Bernard – Tél : +33 (0)1 47 23 72 63
E-mail : communication@aeroclub.com

Site : www.aeroclub.com
Facebook : <https://www.facebook.com/aeroclubdefrance>
Twitter : <https://twitter.com/AeroclubFrance>